

Le Cercle de silence contre « la directive de la honte »

Le Cercle de silence appelle à manifester le 30 de chaque mois. Exceptionnellement, la vingtaine d'associations qui en font partie se sont retrouvées hier soir place Kléber pour protester contre une directive européenne sur l'expulsion des personnes étrangères.



Stoïquement pendant une heure, de 18h à 19h, environ 250 personnes se sont rassemblées dans le silence. Seuls quelques représentants des associations, interpellés par un public pas très au courant de ces rassemblements silencieux, faisaient des apartés pour répondre aux questions. Le Cercle de silence s'est constitué le mois dernier pour manifester sa solidarité aux étrangers menacés d'expulsion. Le sujet était d'actualité hier, puisqu'un projet de directive sur la rétention et l'expulsion des personnes étrangères devait être soumis au parlement européen. « Ce projet, s'il était adopté, constituerait une nouvelle régression. C'est la directive de la honte, déclarent les associations. En prévoyant une rétention pouvant atteindre 18 mois pour des personnes dont le seul délit est de vouloir vivre en Europe, il porte en lui une logique inhumaine : la généralisation d'une politique d'enfermement des personnes étrangères qui pourrait devenir le mode normal de gestion des populations migrantes ».

« Ce qui est important, c'est la diversité des gens »

« Nous sommes contre les lois qui éliminent les gens qui travaillent ici et dont on a besoin », souligne Danny Peter, responsable locale du comité Louise Michel qui défend les droits des femmes. « J'ai vu deux de mes élèves contrôlés par la police devant le centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Hautepierre. On leur a simplement demandé leurs papiers. Mais c'est systématique et ça craint pour les gens qui ne peuvent plus venir demander de l'aide », explique une femme, professeur de français. Dans ce Cercle de silence, il y a beaucoup de militants d'associations, mais il y a aussi des anonymes. « Ce qui est important, c'est la diversité des gens et la répétition de la manifestation. On est au-delà des enjeux politiques », estime Alain Jund, adjoint au maire, venu à titre personnel. Le Dr Jean-Maurice Salen, délégué régional de Médecins du monde, est sur la même longueur d'onde. « Ça représente le bénévole de base et ça peut rassembler très large. Cette directive

européenne est épouvantable. Nous sommes en démocratie, mais il suffit de 51% des voix pour basculer dans le totalitaire ». Le Cercle de silence aura encore l'occasion de manifester contre cette directive, car le parlement européen n'en a pas discuté hier. Elle a été reportée.

Chantal Grandgeorge

DNA Édition du Jeu 8 mai 2008

vendredi 9 mai 2008.